

OBJET :
**MODIFICATIONS
TRAVAUX DE
L'ORANGERIE**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 06 septembre 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 13 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Présents : Marc ARCHER, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Roland BOST, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Simone CHRISTIN-LAFOND, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Bertrand DAVAL, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Julien DEGOUT, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Flora GAUTIER, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Jean-René JOANDEL, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Yves MARTIN, Christelle MASSON, Rachel MEUNIER-FAVIER, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Frédéric PUGNET, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

Absents remplacés : Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Michel JASLEIRE par Delphine IMBERT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Monique REY par Agnès GUITAY, Michel ROBIN par Jocelyne BARRIER, Jean-Paul TISSOT par Sylvie CHEVAILLIER, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

Pouvoirs : René AVRIL à Eric LARDON, Jean-Yves BONNEFOY à Jean-Paul FORESTIER, Stéphanie BOUCHARD à David BUISSON, Jean-Pierre BRAT à Hervé BRU, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Pierre CONTRINO à Christiane BAYET, Béatrice DAUPHIN à Pascale PELOUX, Christophe DESTRAS à Abderrahim BENTAYEB, Jean-Marc DUMAS à Bertrand DAVAL, René FRANÇON à Alain LAURENDON, Jean-Claude GARDE à Serge DERORY, Martine GRIVILLERS à Cindy GIARDINA, Olivier JOLY à Christophe BAZILE, Gilbert LORENZI à Jean-Baptiste CHOSSY, Cécile MARRIETTE à Gérard VERNET, François MATHEVET à Yves MARTIN, Frédéric MILLET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20220913-20220913_CC_D25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022

Affichage : 23/09/2022



à Frédéric PUGNET, Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Marie-Gabrielle PFISTER à Patrick ROMESTAING, Ghyslaine POYET à Nathalie LE GALL, Pascal ROCHE à David SARRY, Carole TAVITIAN à Flora GAUTIER

Absents excusés : Sylvie BONNET, Christophe DESTRAS, Martine MATRAT, Gérard PEYCELON, Bernard TRANCHANT

Secrétaire de séance : François FORCHEZ

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	101
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	22
Nombre de membres absents non représentés :	5
Nombre de votants :	123

Vu le code de la commande publique,

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et sa compétence en matière de gestion du patrimoine,

Considérant que Loire Forez agglomération a acquis, pour répondre à ses besoins, la majeure partie du bâtiment de l'Orangerie à la ville de Montbrison, à l'exception du rez-de-jardin, L'opération de réhabilitation de l'Orangerie a été lancée avec pour objectif d'être un vecteur de réponse à divers besoins :

- Aménager des surfaces de bureaux pour répondre aux besoins et permettre une centralisation des fonctions de l'agglomération (suppression location bâtiment Carnot et revente bâtiment Notre-Dame).
- Implantation de la ludothèque pour une amélioration du service proposé : amélioration des surfaces, séparation de l'activité de la ludothèque des activités administratives de l'agglomération.

Pour mener à bien cette opération, Loire Forez agglomération a lancé quatre marchés publics :

- Marché de maîtrise d'œuvre en vue de travaux de réhabilitation de l'Orangerie à Montbrison.
- Marché pour une mission de coordination sécurité et protection de la santé sur les chantiers de bâtiment en vue de travaux de réhabilitation de l'Orangerie à Montbrison.
- Marché pour une mission de contrôle technique de construction en vue de travaux de réhabilitation de l'Orangerie à Montbrison.
- Marché de travaux en vue de travaux de réhabilitation de l'Orangerie à Montbrison.

Ce projet est inscrit au plan pluriannuel d'investissement. Les marchés de travaux ont été notifiés et l'opération est en cours de réalisation. A l'heure actuelle, les R+4, R+3, R+2 et R+1 sont réceptionnés.

Lors du déroulé des travaux de réhabilitation, des prestations supplémentaires et/ou modificatives ont été rendues nécessaires. Elles font l'objet des présents avenants présentés au conseil et clôturent cette opération de travaux.

Marchés notifiés (Numéro de lot et titulaire)	Montant initial (€ HT)	Montant avenants précédents (€ HT)*	Montant avenants présentés (€ HT)	Montant après avenants (€ HT)
Lot 4 : Serrurerie / métallerie Métallerie du Forez Blanchet	214 103,29	10 855,86	1 975,00	226 934,15
Lot 6 : Menuiseries extérieures / occultations Menuiseries Blanc	205 819,80	19 132,00	3 366,60	228 318,40
Lot 7 : Plâtrerie / peinture / faux- plafonds Pepier Charrel	714 089,89	-43 025,02	-1 636,68	669 428,19
Lot 9 : Menuiseries intérieures Lardon	303 149,22	8 484,68	24 514,00	336 147,90
Lot 10 : Chauffage / ventilation / climatisation Bealem	625 168,00	13 020,51	- 2 959	635 229,51
Lot 11 : Electricité SNER	273 506,61	35 301,58	9 087,47	317 895,66
TOTAUX	2 335 836,81	43 769,61	34 347,39	2 413 953,81

* Avenants déjà présentés au conseil communautaire du 15 octobre 2019 et au conseil communautaire du 20 juillet 2021.

L'ensemble des avenants présentés à ce jour représentent une augmentation de 6,71 % du montant des marchés initiaux.

Ces modifications n'ont pas d'incidence sur le montant de l'APCP qui reste inchangé.

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver ces modifications de marché,
- autoriser le Président à les signer.

Après avoir délibéré par 122 voix pour et 1 abstention, le conseil communautaire :

- approuve ces modifications de marché,
- autorise le Président à les signer.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 13 septembre 2022.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance
François FORCHEZ

Le Président
Christophe BAZILE